

ecosystem accélère la transition vers l'allongement de la durée de vie des équipements électriques

Paris, le 12 avril 2023 : [ecosystem](#), entreprise à mission et éco-organisme en charge des appareils électriques et électroniques, dresse un 1^{er} bilan positif de ses mesures concrètes mises en place pour allonger la durée de vie des appareils.

Historiquement tourné vers le recyclage, ecosystem se réinvente pour accélérer sa contribution en faveur de la transition écologique avec : la création du bonus réparation pour inciter les Français à davantage réparer, le développement de solutions de collecte innovantes pour mieux réemployer les appareils et lutter contre les pratiques illégales ou encore l'amélioration permanente du bilan environnemental de ses activités de recyclage.

Le bonus réparation : 1 220 sites labellisés « QualiRépar »

Lancé le 15 décembre dernier, le bonus réparation est un dispositif simple pour le consommateur, qui lui permet d'obtenir une diminution immédiate - comprise entre 10 et 45€ - de sa facture de réparation (hors garantie).

Le réseau des réparateurs labellisés **QualiRépar** proposant cette incitation financière a quasiment **triplé** en 3 mois, passant de 500 à plus de **1 220 sites**, dont 22% sont des réparateurs indépendants. Regroupant 4 500 techniciens présents sur le territoire, le réseau devrait intégrer 300 sites supplémentaires à court terme et doubler d'ici la fin de l'année.

Près de **21 000 réparations** ont été déclarées par le réseau en un trimestre, correspondant à une prise en charge de plus de **500 000 €** par les éco-organismes, soit **24 € en moyenne par acte de réparation**. En tête des produits les plus réparés figurent le lave-vaisselle et le lave-linge, représentant à eux deux plus de 40% des réparations. Par ailleurs, plus d'1 appareil sur 2 réparés n'a pas nécessité un changement de pièce détachée. **ecosystem** vise à minima 500 000 réparations prises en charge d'ici fin 2023.

Innover pour améliorer le réemploi solidaire et lutter contre les pratiques illégales

Acteurs historiques du réemploi, 252 structures de l'économie sociale partenaires d'**ecosystem**, ont rénové et revendu à prix solidaire **500 000 petits et gros équipements électriques** en 2022. Les activités de réemploi et de réutilisation, qui contribuent à l'allongement de la durée de vie des appareils, représentent **3000 emplois dont 700 contrats d'insertion** et permettent aux plus fragiles d'accéder à des produits de première nécessité. Pour soutenir le réemploi solidaire, **ecosystem** accompagne ces structures avec la mise à disposition de produits de qualité, et avec un soutien financier de **7,3 millions d'€** en 2022, dans le cadre du fonds réemploi et réutilisation.¹

En complément des appareils issus de la grande distribution dans le cadre de leur obligation de reprise, et afin d'approvisionner les structures du réemploi solidaire mais également d'**éviter le pillage des équipements électriques**, **ecosystem** déploie des solutions innovantes pour capter les appareils « à la source » dans les grandes agglomérations.

Parmi celles-ci, la nouvelle plateforme [jedonnemonelectromenager.fr](#) propose aux particuliers la **collecte à domicile du gros électroménager** dont ils souhaitent se défaire, **gratuitement et sur rendez-vous**.

Testé depuis plusieurs mois dans une centaine de communes en Ile-de-France, **le dispositif est actuellement en cours de déploiement dans toute la région parisienne** et le sera prochainement dans le sud-est de la France.

Cette solution de collecte permet ainsi d'alimenter plus largement les structures de l'économie sociale et solidaire. Le taux de réemploi constaté durant cette phase de test a dépassé les 35%.

¹ Dispositif prévu dans la loi AGEC 2020 et adopté en 2022

Cette nouvelle modalité de collecte permet en outre aux appareils de ne plus se retrouver sur les trottoirs, là où ils sont en général récupérés pour la valeur des métaux qu'ils contiennent, sans qu'aucune dépollution ne soit réalisée.

Ce sont au total **450 000 tonnes d'équipements qui échappent chaque année à la filière légale**, gérée par les éco-organismes. En plus des solutions innovantes de collecte, **ecosystem** renforce ses actions de lutte contre les pratiques illégales, en sécurisant les déchetteries, en adaptant ses fréquences de collecte sur les sites convoités et en accompagnant techniquement et financièrement, les collectivités dans leurs procédures judiciaires.

La mise en place et le financement de ces dispositifs devraient contribuer à 50% de la croissance que nous devons réaliser en 2023.

Un bilan environnemental positif

En 2022, la dépollution des équipements pris en charge par **ecosystem** a permis **d'éliminer l'équivalent d'1,25 million de tonnes de CO₂**, soit 4 fois la quantité absorbée par les arbres de la forêt de Fontainebleau (77). Dans un contexte d'urgence climatique, la bonne prise en charge des équipements usagés et notamment l'élimination des gaz à effet de serre contenus dans les réfrigérateurs et congélateurs, est donc indispensable.

En comparaison de la production de matières vierges, le recyclage permet un bénéfice environnemental majeur. En 2022, **630 171 tonnes d'appareils recyclés² ont permis d'économiser 3,75 millions de tonnes de matières vierges**, soit la quantité de ressources nécessaires à la fabrication de 9,7 millions d'équipements informatiques.

La mesure des bénéfices environnementaux des activités historiques d'**ecosystem** est le fruit d'un travail approfondi d'analyse des cycles de vie des appareils électriques sur plusieurs années. L'éco-organisme a déjà initié un travail similaire pour évaluer l'impact environnemental de la réparation et du réemploi des équipements électriques afin d'être en mesure, dans les prochaines années, de piloter sa contribution environnementale sur tous les pans de son activité.

Nathalie Yserd, directrice générale d'ecosystem conclut : « *Le lancement du bonus réparation et l'accélération du réemploi solidaire sont des réponses concrètes à l'urgence écologique. Ils viennent compléter nos actions historiques de dépollution et de préservation des ressources naturelles grâce au recyclage. Notre mission d'intérêt général n'a jamais aussi bien porté son nom et les années à venir seront cruciales pour accélérer les changements de comportement et contribuer à une société plus durable* ».

Chiffres clés 2022

Appareils électriques et électroniques des ménages :

- o **625 563 tonnes collectées**, soit l'équivalent de **103,8 millions d'appareils** et **12 kg/hab.**
- o **498 272 appareils réemployés** ou réutilisés avec les partenaires de l'économie sociale et solidaire

Lampes : 4 608 tonnes collectées, soit l'équivalent de 51,2 millions d'ampoules et tubes

Équipements Professionnels : 66 854 tonnes collectées

Petits appareils extincteurs : 388 tonnes collectées

Contacts presse :

ecosystem : Mélissa Bire - 06 50 02 16 38 - mbire@agence-cia.com / Ophélie Godard - 06 66 36 90 11 - ogodard@agence-cia.com

A propos : **ecosystem** est un éco-organisme, c'est-à-dire une entreprise d'intérêt général agréée par les pouvoirs publics. Nous œuvrons à l'allongement de la durée de vie des équipements électriques et électroniques ménagers en soutenant la réparation et le réemploi. Nous assurons leur dépollution et leur recyclage quand ils sont devenus des déchets, ainsi que celui des équipements électriques et électroniques professionnels, des lampes et des petits extincteurs usagés. Nous avons le statut d'entreprise à mission avec comme raison d'être la protection de l'environnement, des ressources naturelles et de la santé. Notre activité a permis d'éliminer 1 250 000 tonnes de CO₂ en 2022.

www.ecosystem.eco - LinkedIn [@ecosystem](https://www.linkedin.com/company/ecosystem) - Twitter [ecosystem_eco](https://twitter.com/ecosystem_eco) - Facebook [@ecosystem.eco](https://www.facebook.com/ecosystem.eco) - Instagram [@ecosystem.eco](https://www.instagram.com/ecosystem.eco)